
CHARGE(E) DE MISSIONS SANTE PUBLIQUE ET INNOVATION

Présentation de l'association

L'Association Fédération des Maisons de santé d'Ile-de-France (FémasIF) a été créée en 2010 à l'initiative de professionnels de santé exerçant en maisons de santé. C'est une association membre de la Fédération nationale des maisons et pôles de santé, AVEC Santé. Elle est composée de professionnels de santé qui souhaitent promouvoir l'exercice coordonné et regroupé, dans le but de faciliter le travail en équipe et d'optimiser le parcours de santé du patient.

La FémasIF a pour mission :

- La promotion l'exercice pluriprofessionnel coordonné en soins primaires,
- L'accompagnement à la structuration de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et à leur développement,
- La promotion d'actions de santé publique au sein des MSP et d'actions impliquant les usagers,
- L'organisation de partages d'expériences, la capitalisation et la valorisation des projets portés par les MSP,
- La représentation des MSP auprès des différents acteurs institutionnels au niveau de la région,
- La promotion de la formation pluri professionnelle,
- L'accompagnement à la dynamique d'équipe et l'intégration de nouveaux métiers (coordinateurs, IPA également),
- L'accompagnement au changement à travers diverses expérimentations, mais aussi la mise en place de démarches qualité, de pratiques d'auto-évaluations.

Missions et activités du chargé de mission

Sous la supervision hiérarchique de la présidente, le/la chargé(e) de missions réalise les missions suivantes :

Mission 1 : Accompagner les équipes d'exercice coordonné (création, fonctionnement, consolidation, pérennisation)

- Accompagner la création de MSP sur les territoires en proposant une expertise méthodologique
- Proposer des conseils personnalisés, sur le montage juridique, financier, administratif d'un projet de MSP
- Proposer des ateliers collectifs d'entraide et partage d'expérience
- Accompagner les maisons de santé dans le développement de projets de santé publique ou de protocoles pluriprofessionnels,

- Proposer des conseils en méthodologie de projet sur les champs de l'exercice coordonné, du travail en équipe pluriprofessionnelle, et des nouveaux métiers (assistants médicaux, médiateurs, coordinateurs...),
- Accompagner les MSP dans leurs évolutions et à la mise en œuvre de leur contrat ACI,

Mission 2 : Développement en santé publique

- Accompagner les structures à la mise en place d'une démarche qualité (proposer des outils et une assistance méthodologique aux équipes)
- Accompagner la mise en œuvre des structures et projets innovants en soins primaires MSP
- Accompagner les équipes de MSP dans la mise en place de leur mission de santé publique via la création d'outils pédagogiques
- Accompagner la mise en place et le développement des structures d'exercice participatives et l'implication des usagers en MSP
- Soutenir les actions, équipes favorisant la réduction des inégalités sociales de santé
- Développer des partenariats avec des structures expertes comme l'Institut Renaudot
- Proposer une veille sur les nouveaux sujets qui peuvent émerger en MSP (MRTC, ESS, éco-responsabilité...)

Mission 3 : Coordination associative

- Assurer les interfaces et représentations nécessaires avec les partenaires, les tutelles et les acteurs régionaux et locaux.
- Informer les professionnels de santé des actualités en contribuant à la newsletter ou à l'écriture d'articles sur le site internet,
- Participer à l'organisation événementielle de la structure (réunions thématiques, une journée régionale annuelle, ...)
- Participer à la rédaction des rapports d'activités, protocoles de fonctionnement
- Participer aux groupes de travail de la fédération nationale AVEC santé.
- Rédaction des comptes rendus et de supports de communication en lien avec ses missions
- Co-rédaction de la feuille de route en lien avec le CA
- Participer aux accompagnements sur thématique experte
- Participer à une veille documentaire et à la cartographie régionale des MSP

Aptitudes demandées :

Compétences :

- Méthodologie et conduite de projet.
- Connaissance exigée des politiques de santé et des acteurs de santé dont les « libéraux » et structures d'exercice coordonné (MSP).

Savoir-faire :

- Mettre en place des outils de suivi, d'aide à la décision et d'évaluation,
- Travailler en transversalité et en mode projet,
- Animer des réunions et des dispositifs partenariaux,
- Maîtrise des outils bureautiques.

Savoir-être :

- Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle.
- Rigueur et sens de la méthode.
- Excellent sens relationnel.
- Respect des délais et sens de l'organisation.
- Goût du travail en partenariat et en équipe.
- Curiosité

Compétences requises

Qualification souhaitée

- Bac +4/5, (en santé publique, sciences humaines et sociales, politiques de santé...)
- Expérience requise (dans le champ de la santé ou du soin et avec le secteur libéral).
- Connaissance exigée des acteurs de santé, du secteur libéral et des structures d'exercice coordonné (MSP).

Eléments complémentaires

Nature du contrat

35 heures hebdomadaires (horaires variables en fonction des nécessités de service)
Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987 (IDCC 1486), statut cadre.

Lieu de travail : Paris 19^{ème}

Déplacements en Ile de France, réunions ponctuelles en soirées et parfois le samedi.

Rémunération sur la base de 33 à 35 K€ brut annuel (en fonction de l'expérience), ticket restaurant, mutuelle, prise en charge du pass Navigo à 75%.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour postuler, envoyer CV et lettre de motivation à vaina.bloch@femasif.fr, date limite de candidature le 7 juillet.